

## 1159, la guerre pour Toulouse

1159 est une date méconnue de l'histoire de France, un tournant silencieux qui a pourtant fortement marqué le destin du Languedoc, et où s'exprime le réveil de l'intérêt de la royauté pour les régions méridionales. Cette année-là, Toulouse fut en effet assiégée par une formidable coalition et ne fut sauvée que par l'intervention royale, le comte Raimond V n'ayant eu d'autre recours que d'appeler Louis VII à l'aide. Mettre au jour les forces en jeu dans ce conflit est capital afin de comprendre pourquoi la lutte anti-hérétique s'est focalisée sur le Languedoc, pourquoi une croisade inédite à l'intérieur de la chrétienté a été menée une cinquantaine d'années plus tard et finalement comment le roi de France est parvenu à profiter de l'élimination des dynasties régionales pour réintégrer le Midi sous sa domination.

Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir du comte de Toulouse s'exerce de fait sur une vaste principauté qui s'étend de la Garonne au Rhône. Celle-ci a toujours fait partie intégrante du royaume, mais l'autorité royale y est inexistante depuis deux siècles et aucun roi capétien ne s'est aventuré en ces contrées, sauf peut-être Robert le Pieux, dans les années 1020, pour un pèlerinage mal documenté. Bien que par commodité la dynastie raimondine soit désignée comme « comtes de Toulouse », elle détient de fait le titre comtal dans bien d'autres comtés languedociens, avec le titre honorifique de duc de Narbonne (comtés de Cahors, Albi, Narbonne, Béziers, Agde, Lodève, Nîmes, Uzès). Mais elle a aussi acquis au XI<sup>e</sup> siècle par mariage des droits sur la Provence, au-delà du Rhône, dans l'Empire, reconnus par un traité de paix avec le comte de Barcelone en 1125 : le Toulousain détient dès lors les territoires au nord de la Durance avec le titre de marquis de Provence.

Cette immense domination est cependant en trompe l'œil, le comte de Toulouse étant en butte partout à des concurrents de niveau vicomtal qui exercent bien souvent la réalité du pouvoir : les territoires où sa domination s'exerce de façon immédiate se résument au Toulousain, au Rouergue occidental et au Bas-Quercy, avec les points forts de Moissac et de Montauban créée en 1144, au sud du comté de Nîmes avec Beaucaire, Saint-Gilles et la terre d'Argence, et au marquisat de Provence, autour d'Avignon. Ailleurs, ce sont des vicomtes qui se sont imposés dans les cités, comme à Narbonne, ou à Albi, Carcassonne, Razès, Béziers, Agde et Nîmes, sous la domination de la famille vicomtale qu'il est d'usage d'appeler les Trencavel. La principauté des comtes de Toulouse manque donc de cohésion et de centralité, écartelée entre domaines occidentaux et orientaux, au point que Jean-Louis Biget a pu la dénommer le « ventre mou du Midi ».

En ce milieu de XII<sup>e</sup> siècle, deux événements dynastiques qui pourraient paraître étrangers à son histoire scellent l'évolution des rapports de forces en Languedoc : Ramon Bérenguer IV, comte de Barcelone, prend possession du royaume d'Aragon par son mariage avec l'héritière Pétronille en 1137, et Aliénor d'Aquitaine, après son divorce avec Louis VII, épouse en 1152 Henri II Plantagenêt qui devient roi d'Angleterre en 1154. Les conflits qui avaient agité la région depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle mettent désormais en scène deux rois. C'est sans doute pour se prémunir contre ces nouvelles forces que, de son côté, le comte de Toulouse Raimond V épouse en 1154 Constance, fille de Louis VI et sœur de Louis VII, rois de France.

Tous, à des titres divers, revendiquaient des droits sur le Languedoc. Le comte de Toulouse, en vertu de l'ancien titre de marquis de Gothie, mué depuis les années 1120 en « duc de Narbonne », prétendait à la suzeraineté sur tous les comtés de l'ancienne Septimanie. Le comte de Barcelone avait mené depuis le milieu du XI<sup>e</sup> siècle une active politique d'expansion au nord des Pyrénées, sanctionnée par l'achat des comtés de Carcassonne et de Razès dans les années 1060, puis par un mariage provençal en 1112, qui lui apportait des droits sur le Gévaudan, les vicomtés de Carlat et de Millau, outre la Provence. Toulouse et

Barcelone ont donc été en guerre, ouverte ou larvée, pendant toute la première partie du XII<sup>e</sup> siècle pour la détention de la Provence et pour la domination du Languedoc, et les barons locaux ont fait alliance avec l'un ou l'autre camp. Ce sont surtout les Trencavel qui forgèrent dans ces conflits une indépendance certaine par un subtil jeu de balance, alliés des Toulousains en 1110-1120, puis des Catalans à partir de 1140. En 1143, ils infligèrent une grave défaite au comte de Toulouse Alfonse Jourdain, qui fut capturé ; ils étaient alors forts de l'alliance des comtes de Barcelone, des comtes de Provence, des comtes de Rodez, des seigneurs de Montpellier, des vicomtes de Narbonne, alors que Toulouse avait pu compter sur la fidélité du comte de Foix, du vicomte de Lautrec et de seigneurs de moindre envergure. Dix ans plus tard, c'est au tour du vicomte Raimond Trencavel d'être pris et gardé en prison à Toulouse pendant deux ans.

Mais, pour Toulouse, le danger le plus menaçant venait d'ailleurs. Depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Guillaume IX, duc d'Aquitaine, avait renouvelé la revendication à une grande Aquitaine, incluant Toulouse, grâce à son mariage avec la fille unique de Guilhem IV, comte de Toulouse, mort en 1093 et dépossédé par son frère Raimond IV « de Saint-Gilles ». Guillaume IX et Philippa avaient ainsi pris possession de la cité à deux reprises, en 1097-1099, après le départ de Raimond IV pour la Première croisade, puis vers 1108-1119. Les revendications dynastiques étaient sérieuses : la succession dans la dynastie toulousaine de Guilhem IV à son frère Raimond IV et l'éviction de Philippa, fille du premier, étaient sans doute contestables. Lorsqu'Aliénor, petite-fille et héritière de Guillaume IX, avait épousé Louis VII, celui-ci avait tenté de se prévaloir de ces droits, en 1141, mais ce fut surtout Henri II Plantagenêt qui s'employa à faire valoir ces prétentions au nom de sa femme. Henri II forma donc en 1158 une vaste coalition pour s'emparer de Toulouse. Elle reposait sur une alliance objective de tous ceux qui, pour divers motifs, s'opposaient aux Raimondins : le roi d'Angleterre avait obtenu le soutien du comte de Barcelone et prince d'Aragon Ramond Berenguer IV, du comte de Foix Roger Bernard I<sup>er</sup>, des vicomtes Raimond Trencavel de Carcassonne et son frère Bernard Aton V de Nîmes, de la vicomtesse Ermengarde de Narbonne, des seigneurs de Montpellier. C'est ainsi que furent conquis le Quercy et le nord du Toulousain, et que Toulouse fut assiégée de juillet à septembre 1159 et sauvée par l'intervention de Louis VII, beau frère de Raimond V. Comme l'a résumé Charles Higounet, cet appel à l'aide a « montré le chemin du Languedoc à la royauté française ». La guerre devint alors permanente, pendant toute la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1198, marquée par des revirements d'alliance et de courtes trêves.

Mais l'affaire s'aggrava bien au-delà de querelles de succession. Depuis les années 1120 en effet, des prédicateurs sillonnaient le Midi et inquiétaient l'Église : les plus connus, Henri de Lausanne et Pierre de Bruys, prêchaient un christianisme évangélique radical, en rupture avec l'institution ecclésiastique et la société féodale. Les Clunisiens, par la voix de leur abbé Pierre le Vénérable, et surtout les Cisterciens réagirent immédiatement, par des traités dénonçant ce qu'ils qualifiaient d'hérésie ; mais aussi saint Bernard, abbé de Clairvaux, vint en personne en 1145 mener une mission de prédication pour défendre l'orthodoxie. Le comte Alfonse Jourdain, directement visé, fut sans doute à l'origine d'un détournement lourd de conséquences : il désigna alors l'Albigeois (des Trencavel) comme foyer hérétique, et l'on sait que le mauvais accueil que saint Bernard y reçut (à Lavaur, à Verfeil, à Albi) eut un écho durable dans les milieux cisterciens, à l'origine du nom d'« albigeois » pour désigner ces dissidents (Jean-Louis Biget).

Après une première mention au 2<sup>e</sup> concile du Latran (1139), c'est au concile de Tours (1163) que fut décrite et dénoncée l'hérésie. Ce concile convoqué sur les terres des Plantagenêt manifesta la convergence d'intérêts entre le pape en exil, Alexandre III, et le roi Henri II : le 4<sup>e</sup> canon désigna clairement le Toulousain comme la région la plus touchée. On voit bien, après l'échec de la tentative d'invasion en 1159, les nouvelles voies empruntées par

Henri II dans ses menées contre la principauté toulousaine. On observe en effet en Languedoc, comme dans d'autres régions d'Occident, la naissance au XII<sup>e</sup> siècle de groupes dissidents qui prônent à la fois un retour à l'évangile (humilité, pauvreté, itinérance) et un refus des nouvelles formes d'institutionnalisation de l'Église grégorienne (refus de la médiation des clercs, de la hiérarchie ecclésiastique, des sacrements). Ceux qui se nomment les « bonshommes » étaient particulièrement actifs dans deux milieux : les élites urbaines qui ne trouvaient pas dans la liturgie catholique des pratiques de piété adaptées à leurs exigences, et la petite noblesse castrale, en voie d'affaiblissement, particulièrement touchée par les conséquences pratiques de la réforme grégorienne (elle se voyait privée de ses revenus ecclésiastiques). Cette dissidence n'est donc pas une religion populaire, mais élitiste et minoritaire au XII<sup>e</sup> siècle. Les hérétiques n'étaient sans doute pas plus nombreux en Languedoc qu'ailleurs, l'offensive de l'Église s'est focalisée sur la région sous l'action des Cisterciens, dans le contexte du regain d'attention pour ces régions de la part de Louis VII, mais aussi des intérêts d'Henri II.

Le comte de Toulouse Raimond V, conscient de ces enjeux, écrivit en 1177 au chapitre général de Cîteaux pour dénoncer l'hérésie qui sévissait sur ses terres, mais surtout sur celles de ses principaux vassaux, et pour en appeler à l'aide du roi : « chef d'œuvre de Realpolitik » et part du feu (J.-L. Biget). Le comte désignait en effet implicitement les Trencavel qu'il n'arrivait pas à réduire à la fidélité par les armes, cependant la dénonciation était dangereuse en ce qu'elle accréditait l'idée d'une hérésie omniprésente en Languedoc. Une nouvelle mission ecclésiastique fut envoyée en 1178, composée de Cisterciens et de prélats de l'entourage anglo-normand. Fidèle à sa ligne de défense, Raimond V détourna les membres de la mission vers l'Albigeois, mais aussi désigna l'oligarchie toulousaine comme fauteur d'hérésie (condamnation de Pierre Maurand, 1178). L'affaire fut au cœur des discussions du 3<sup>e</sup> concile du Latran réuni en 1179, qui condamna par l'anathème les hérétiques et leurs soutiens : le canon 27 contient un appel à prendre les armes et promet déjà aux défenseurs de l'orthodoxie la rémission de tous leurs péchés, un véritable privilège de croisade.

L'hérésie méridionale disparut ensuite de l'actualité dans les vingt dernières années du XII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'élection d'Innocent III au pontificat, à l'échec de la Quatrième croisade et à l'assassinat du légat pontifical Pierre de Castelnau. L'enchaînement de ces circonstances est mieux connu, jusqu'à la bulle de croisade de 1208, au sac de Béziers à l'été 1209 et à l'élimination du dernier vicomte Trencavel. Les ressorts de l'engrenage qui mènent à la Croisade contre les « Albigeois » étaient cependant en place dès les années 1160-1180 : l'identification du Languedoc comme terre hérétique, la dénonciation de l'impuissance ou de la complaisance des princes et des prélats régionaux, le rôle des Cisterciens dans la construction du tableau de l'hérésie. La « conquête » capétienne du Midi fut finalement la conséquence des luttes pour la formation des premiers États nationaux et de la prise en tenaille de la principauté toulousaine entre de trop puissants voisins, de la construction d'une théocratie pontificale qui connut un tournant décisif sous Innocent III, mais aussi des conflits incessants entre les princes régionaux au XII<sup>e</sup> siècle et de l'absence de cohésion de la grande principauté des comtes de Toulouse. Le siège de Toulouse de 1159 est véritablement le tournant de la « Guerre de cent ans du XII<sup>e</sup> siècle », qui vit s'affronter sur le terrain languedocien les grands princes européens, et marque le surgissement de motivations qui ne se limitent plus à des litiges territoriaux, mais qui commencent à impliquer de graves accusations d'hérésie, à l'origine des bouleversements politiques du XIII<sup>e</sup> siècle.

Hélène Débax

## Références

*Histoire mondiale de la France*, sous la direction de Patrick Boucheron, Paris, Seuil, 2017, p. 155-159.

- Jacques BERLIOZ (dir.), *Le pays cathare. Les religions médiévales et leurs expressions méridionales*, Points Seuil, Paris, 2000.
- Jean-Louis BIGET, *Hérésie et inquisition dans le Midi de la France*, Picard, Paris, 2007.
- Pierre BONNASSIE, « L'Occitanie, un État manqué ? », *L'Histoire*, n°14, juillet-août 1979, 31-40.
- Hélène DÉBAX, *La féodalité languedocienne, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, PUM, Toulouse, 2003.
- Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage*, Privat, Toulouse, 2000.
- Robert I. MOORE, « À la naissance d'une société persécutrice : les clercs, les cathares et la formation de l'Europe », *La persécution du catharisme, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Centre d'études cathares, Carcassonne, 1996, p. 11-37.
- Gérard PRADALIÉ, « Les comtes de Toulouse et l'Aquitaine (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », *Annales du Midi*, 2005, p 5-23.